ZOOM SUR VOTRE TABLEAU DE GARANTIES

Grâce à votre affiliation automatique, vous bénéficiez de la Garantie de Base sans aucune démarche. Vous pouvez augmenter le niveau de votre garantie en souscrivant à la Garantie +.

	GARANTIE DE BASE Garantie Sécurité sociale incluse	GARANTIE + Garantie de Base incluse
NATURE DES FRAIS		Garantie Sécurité sociale incluse
SOINS COURANTS		
Professionnels de santé adhérents à un D.P.T.M		
Consultations et visites spécialiste ou généraliste	100 W DD	100 W PP
Actes techniques médicaux et Radiologie	100 % BR	180 % BR
Professionnels de santé non adhérents à un D.P.T.M		
Consultations et visites spécialiste ou généraliste	100 W DD	100 W DD
Actes techniques médicaux et Radiologie	100 % BR	160 % BR
Autres Actes médicaux		
Auxiliaires médicaux	100 % BR	120 % BR
Analyses médicales	100 % BR	
HOSPITALISATION MÉDICALE, CHIRURGICALE ET MATERNITÉ		
Frais de séjour	100% BR	
Forfait journalier hospitalier	100% frais réels, limités au forfait réglementaire en vigueur	
Honoraires médicaux et chirurgicaux pour les médecins adhérents à un D.P.T.M	100 % BR	250 % BR
Honoraires médicaux et chirurgicaux pour les médecins non adhérents à un D.P.T.M	100 % BR	200 % BR
Chambre particulière (durée maximale : 12 jours)		par jour
Forfait maternité	300 €	
PHARMACIE (remboursée par la Sécurité sociale)		
Pharmacie remboursée par la Sécurité sociale	100	M/ PD
(hors médicaments remboursés à 15 % par la Sécurité sociale)	100% BR	
DENTAIRE		
Soins et prothèses dentaires 100% Santé	RSS + 100% des frais restant	à charge dans la limite des HLF
Prothèses dentaires (dont Inlay Onlay et Inlay Core) - Panier de soins à tarifs maîtrisés	240% BR dans la limite des HLF	320% BR dans la limite des HLF
Prothèses dentaires (dont Inlay Onlay et Inlay Core) - Panier de soins à tarifs libres	240% BR	320% BR
Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale	200% BR	320% BR
OPTIQUE - Dans la limite de 1 équipement tous les 2 ans pour les adultes, et 1 équ	uipement par an pour les enfants ou en cas de changement du défaut visuel	
Equipements 100% Santé - Montures et verres de classe A	RSS + 100 % des frais restant à charge (dans la limite des PLV pour les verres)	
Equipements du panier de soins à Tarifs libres - Montures et verres de classe B	Voir Tableau des garanties sur le site www.interimairesSante.fr	
Options et services supplémentaires dans le réseau Itelis	Voir Grille optique sur le site www.interimairesSante.fr	
Chirurgie réfractive	400 € par oeil	
Lentilles acceptées par la Sécurité sociale	RSS + 110 € / an (minimum 100% BR)	RSS + 125 € / an (minimum 100 % BR)
Lentilles refusées par la Sécurité sociale (y.c. jetables)	110 € par an	125 € par an
AIDES AUDITIVES		
Équipements 100% Santé	RSS + 100% des frais restant à charge dans la limite des PLV	
Equipements à tarifs libres	RSS + 560 € par oreille	RSS + 620 € par oreille
Accessoires, entretien et piles remboursés par la Sécurité sociale	100	0% BR
AUTRES		
Ostéodensitométrie non remboursée par la Sécurité sociale	35 € par acte	
Ostéopathie, Chiropractie, Etiopathie non remboursées par la Sécurité sociale	35 € par séance dans la limite de 2 séances / an / bénéficiaire	
Grands et petits appareillages (orthèses, prothèses médicales, orthopédie et locations d'appareils) pris en charge par la Sécurité sociale	150 % BR	
Actes de prévention	100 % BR	
Transport remboursé par la Sécurité sociale	100 % BR	

BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale - D.P.T.M : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée - RSS : remboursement de la Sécurité sociale Frais réels : Frais réels engagés par le bénéficiaire - HLF : Honoraires limites de facturation fixé par la réglementation en vigueur - PLV : Prix limites de vente fixés par la réglementation

Pour plus de détails sur vos garanties et pour consulter votre Grille optique, rendez-vous sur le site interimairesSante.fr, rubrique « Mes Garanties ».

DONNÉES PERSONNELLES

INTÉRIMAIRES SANTÉ est la marque du Régime Frais de Santé des salariés intérimaires - Régime recommandé par la Branche du Travail Temporaire. SIACI SAINT HONORE, en qualité d'opérateur choisi par la branche, met en œuvre un traitement des données à caractère personnel nécessaire à votre identification formelle pour accéder à un espace sécurisé, à l'émission d'un contrat d'assurance frais de santé, sa gestion et son suivi et à la réalisation des diligences réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme. A cet égard, les données collectées sont toutes obligatoires. Les destinataires de vos données à caractère personnel sont : l'assureur porteur de risques, SIACI SAINT HONORE et les prestataires participant à la gestion du contrat d'assurance.

Vos données à caractère personnel seront conservées pendant toute la durée nécessaire au service de gestion telle que prescrite par les lois applicables en la matière.

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, ou d'effacement ou de limitation ou d'opposition et de portabilité de vos données à caractère personnel ainsi que du droit d'organiser des directives après votre mort. Pour l'exercice de vos droits, veuillez écrire au Délégué à la Protection des Données par courrier à l'adresse indiquée dans les mentions légales. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en charge de la protection des données personnelles.

Vous pouvez accéder à la notice explicative relative à la Protection des Données à Caractère Personnel dans son intégralité ainsi qu'à l'accord de branche du Travail Temporaire sur le site www.interimairessante.fr.